

Mairie de Malataverne

Drôme

**Délibérations de la séance du Conseil Municipal**  
**du lundi 27 avril 2026 à 18h00**

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril 2026 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malataverne s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Véronique ALLIEZ, maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Présents : 19**

**Procurations : 1** Madame Aurélie GUITTON-GLEIZE arrive à 19h36 et commence à prendre part aux débats. Sa présence met fin à la procuration.

**Absents excusés : 0 (arrivée de Madame GUITTON GLEIZE à 19h36)**

**Absents non excusés : 0**

**Date de la convocation : le 10 avril 2026**

**Etaient Présents :** ALLIEZ-EYGUESIER Véronique, DURAND-ESPIC David, MAGNAC Virginie, DELAHAYE Laurent, FLORIT Aude, BOURGEOIS Ludovic, PASTOUREL Hélène, GUALANO Nicolas, LERMYTTE Céline, ROUVEURE Pascal, EL AROUSSI Amal, BRESSON Bernard, COURBIERE Marcelina, BOURRET Thierry, COMPANY Ludovic, FROMENT Adrien, ATICI Sergen, PESSEMESE Justine.

**Procurations :** Madame Aurélie GUITTON-GLEIZE donne pouvoir à Monsieur David DURAND-ESPIC au début de la séance.

**Secrétaire de séance :** Aude FLORIT

**1-26-34 Délibération portant approbation du compte administratif -Budget SIC**

Afin de procéder au vote du compte de gestion du budget du service immobilier communal pour l'exercice 2025, Madame le Maire doit se retirer et le Conseil Municipal doit élire un Président de séance.

Le Président de séance, Monsieur David DURAND-ESPIC, Premier Adjoint, expose aux membres du Conseil Municipal les résultats du compte administratif du budget susvisé de la Commune de MALATAVERNE accompagné de toutes les pièces relatives à la comptabilité et la justification des recettes et des dépenses.

Le tout a été examiné et a été reconnu régulier.

Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficit	Excédents	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		<b>29 697,81€</b>		<b>1 899€</b>		<b>31 596,81€</b>

Opérations de l'exercice	2973,87 €	25 196,97 €	280 000 €	300 000 €	282 973,87€	325 196,97 €
Total	2973,87€	54 894,78 €	280 000 €	301 899 €	282 973,87 €	356 793,78 €
Résultats de clôture		51 920,91€		21 899 €		73 819,91 €

Constate les identités de valeurs avec chacune des indications du compte administratif relatives aux résultats d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés aux différents comptes.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à **L'UNANIMITE des votants**, d'accepter les propositions de Monsieur le premier adjoint, dans les conditions exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 27 avril 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication par voie d'affichage.  
Affiché le : 27 avril 2026

Le Maire,  
Véronique ALLIEZ-EYGUESIER

